

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21545 - 80ÈME ANNÉE

Dans le cadre des élections européennes, meeting « Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais député au Parlement européen »

Demain : célébration du 65e anniversaire du PCR place Paul-Vergès à Saint-Denis

Dans le cadre des élections européennes, un grand événement aura lieu ce samedi 18 mai à l'occasion du 65e anniversaire de la création du Parti communiste réunionnais. Un meeting sur le thème « Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais député au Parlement Européen » se tiendra à 17h30 sur la place Paul-Vergès, à Saint-Denis. La séance sera co-animée par Julie Pontalba, professeure et 4e adjointe, et Risham Badrouine, économiste et cadre des Collectivités. Interviendront également : Elie Hoarau, président du PCR, Maurice Gironcel, membre du secrétariat, Sigrid Gérardin, première femme de la liste « la Gauche unie pour le monde du travail » et Ary Yée Chong Tchi Kan, candidat du PCR aux élections européennes, colistier de Sigrid Gérardin et Léon Deffontaines.

Le 17 mai 1959 s'ouvrait le congrès de la Fédération communiste de La Réunion. Le lendemain 18 mai, la Fédération se transforma en Parti communiste réunionnais avec Paul Vergès comme secrétaire général. Ce 18 mai 2024, le PCR organisera un important événement pour célébrer son 65e anniversaire. Il a lieu dans le cadre des élections européennes. Ce sera un meeting « Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais député au Parlement européen ».

18 mai 1959 : l'émergence d'une conscience réunionnaise

Le 18 mai 1959, la fondation du PCR marqua l'émergence d'une conscience réunionnaise. Le PCF soutenait l'émancipation de ses Fédérations dans les anciennes colonies intégrées à la République. La transformation de la Fédération en Parti communiste réunionnais se fit en présence d'un dirigeant du PCF, Léon Feix.

**le 18 mai 2024, à 17h30,
sur la Place Paul Vergès,
à Saint-Denis.**

**Hommage à Paul Vergès,
fondateur du PCR et premier Réunionnais
Élu Député au Parlement Européen**

18 mai 1959

Fondation du PCR, émergence d'une conscience réunionnaise. Le PCF fait confiance aux peuples d'outre-mer pour déterminer leur destin. S'instaure, alors, l'expérience d'une relation singulière faite d'amitié, de respect et de solidarité.

Juin 1979

L'élection de Paul Vergès, au Parlement Européen, sur la liste de Georges Marchais, ouvre l'histoire spéciale des RUP.

Le PCF fait confiance aux peuples d'outre-mer pour déterminer leur destin. S'instaure, alors, l'expérience d'une relation singulière faite d'amitié, de respect et de solidarité. En voici 2 prouesses :

- 1) 10 juin 1979, l'élection de Paul Vergès, au Parlement européen, sur la liste de Georges Marchais, ouvre l'histoire spéciale des RUP, inscrite dans l'article 349 du Traité de l'Union européenne.
- 2) 19 février 2001, la loi Vergès fut votée à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale. Cette loi fit de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale et créa l'ONERC, Les élections divisent mais l'avenir rassemble.

Elie Hoarau grand témoin

Le grand témoin du meeting sera Elie Hoarau, ancien eurodéputé et auteur du livre « L'ère de la Responsabilité. La Réunion à l'heure du choix ».

La réunion publique débutera par un message de Julie Pontalba présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix, qui soutient la candidature des Chagos-

siens au Prix Nobel de la Paix. Risham Badrounine évoquera ensuite l'élection de Paul Vergès au Parlement européen le 10 juin 1979, alors que le PCR était interdit de radio et télévision, et que la fraude électorale avait privé le PCR d'un député depuis sa création en 1959.

Maurice Gironcel interviendra sur le thème de la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité. Cet événement est organisé en hommage à Paul Vergès, chaque année pour célébrer l'anniversaire de sa naissance.

Elie Hoarau s'exprimera sur le thème de la responsabilité.

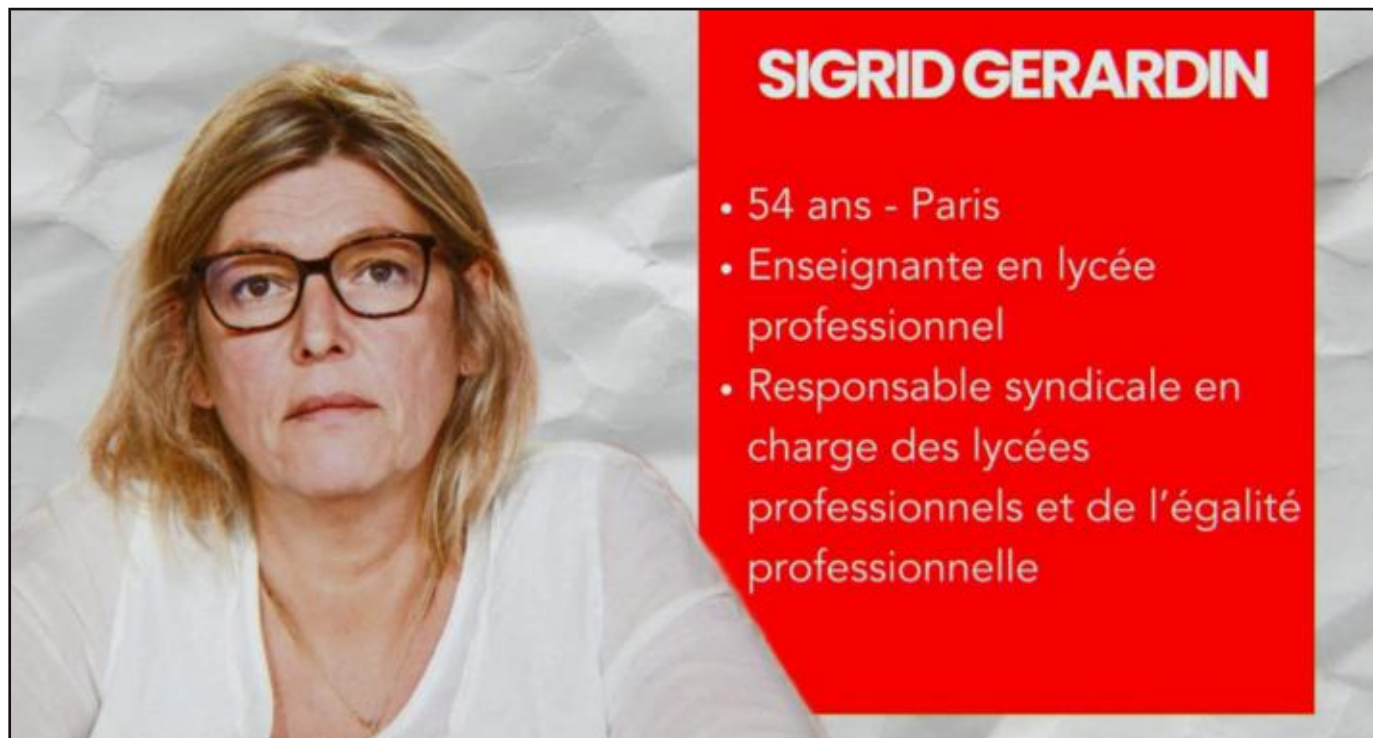
Son intervention sera suivie par celle de Sigrid Gérardin, l'envoyée spéciale de Léon Deffontaines.

Ary Yée-Chong-Tchi-Kan, candidat du PCR, conclura le meeting par un appel à voter et faire voter pour la liste conduite par Léon Deffontaines. Pleinement engagé dans la campagne électorale des élections européennes, le PCR se mobilise pour que la liste « la Gauche unie pour le monde du travail » réalise le meilleur score lors du scrutin du 9 juin.

M.M.

Arrivée samedi de la première femme de la liste « la Gauche unie pour le monde du travail » conduite par Léon Deffontaines

Programme de Sigrid Gérardin



Sigrid Gérardin, envoyée spéciale de Léon Deffontaines, sera aux côtés de son colistier Ary Yée Chong Tchi Kan pour participer à la campagne électorale des élections européennes à La Réunion. Voici son programme.

Samedi 18 mai, un Comité d'accueil militant sera présent à l'aéroport pour Sigrid Gérardin à l'arrivée de son vol vers 7h30.

A 10 heures, elle va découvrir un projet concret, cofinancé par des Fonds européens et la CINOR, le téléphérique Papang. Les explications lui seront données

par Maurice Gironcel, président de l'institution intercommunale. Il lui sera proposé une petite balade. En fin de journée, elle interviendra au meeting, à Saint-Denis, place Paul Vergès, à 17h30. Thème : « Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais, député au Parlement Européen ».

Le dimanche 19 mai, Sigrid Gérardin sera à 9 heures au Port pour découvrir la ville et son concentré de défis contemporains. Vers 12 heures, elle est invitée par le Maire de Sainte-Suzanne et son conseil municipal sur les questions de transitions écologiques.

Pour le respect du droit international en Kanaky Nouvelle-Calédonie

Le Conseil National des Chefs de Kanaky demande le soutien de l'ONU

Donnant sa position ce 16 mai au sujet des violences qui touchent la Kanaky Nouvelle-Calédonie depuis lundi, le Conseil National des Chefs de Kanaky affirme que « les principaux responsables de cette situation qui sont ceux qui renient la légitimité du peuple autochtone kanak ». Il « demande le concours des instances de l'ONU pour veiller au respect du droit international conformément à la déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuple Autochtones ». Par ailleurs, le Conseil « adresse ses condoléances aux familles endeuillées, condamne tous les actes de vandalisme » et « apporte tout son soutien à la CCAT qui a su démontrer (...) qu'elle n'est pas un « groupe terroriste » ou « groupe mafieux » comme certains responsables politiques veulent le faire croire ».

Le Conseil National des Chefs, INAAT NE KANAKY est profondément indigné de la dégradation de la situation dans le pays, due à l'adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi constitutionnelle sur le dégel du corps électoral pour les élections provinciales, qui a conduit le Président de la République à décréter l'état d'urgence suite au triste bilan de 4 morts par armes à feu.

INAAT NE KANAKY adresse toutes ses sincères condoléances aux familles endeuillées et s'associe à leur douleur et à leur peine.

INAAT NE KANAKY dénonce et condamne tous les actes de vandalismes qui sont injustifiables ainsi que les violences avec armes à feu perpétrées sur la voie publique, confirmées par le Haut-Commissaire lui-même et demande l'application immédiate de la Loi pour l'interpellation de leurs auteurs.

INAAT NE KANAKY pointe du doigt les principaux responsables de cette situation qui sont ceux qui renient la légitimité du peuple autochtone kanak dans son propre pays et qui agissent impunément pour bafouer sa dignité. Le Conseil National des Chefs de Kanaky apporte tout son soutien à la CCAT qui a su démontrer en mobilisant plus d'une centaine de milliers de personnes de tous âges et de tous horizons ces derniers mois dans l'ordre et la discipline à Nouméa et dans tout le pays, qu'elle n'est pas un « groupe terroriste » ou « groupe mafieux » comme certains responsables politiques veulent le faire croire.

INAAT NE KANAKY regrette que le gouvernement français, les 351 députés qui ont adopté le projet de loi constitutionnelle sur le dégel du corps électoral, ainsi que des responsables politiques calédoniens, ne prennent pas en considération l'opposition de la grande majorité du peuple kanak face au dégel du corps électoral.

Le Conseil National des Chefs, INAAT NE KANAKY demande aux responsables politiques de tous bords d'appeler à l'apaisement et de tout mettre en œuvre dans les meilleurs délais, afin de répondre aux besoins élémentaires de la population.

Enfin, dans un contexte de troubles encadré par l'état d'urgence décrété par le président MACRON dans notre pays, le Conseil National des Chefs de Kanaky demande le concours des instances de l'ONU pour veiller au respect du droit international conformément à la déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuple Autochtones.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

I gingn fé sa issi, poitan i fé pa ! Na poin d'kozman i déprime amwin konmsa

Mézami, dopi dé zané é dé zané, ni pass noute tan issi La Rényon rode lé shoz k'i pé fèr mé k'i fé pa é kan nou la fine trouv in bonpé zafèr i rante dann so katégori ni konstate mèm si i pé fèr, ni fé pa.

L'èr-la in bonpé d'moune i rode pou kossa i fé pa é biensir i trouv bon zarguiman pou dir issi i pé mpa fè zafèr konmsa. In légzanpe i vien dann mon tête sé dori. Dopi dé zané é dé zané nou lé in bonpé après dir dori i pouss La Rényon é lé possib planté - lé possib an avoir in prodikssion pou amène anou dann shomin lotosifizanss.

Ni koné lo mové rol bann zinportatèr la zoué issi é koman zot la vnyabou sabote toute bann tantativ pou produi dori... Sa i vé dir néna bann fors issi i pé anpèsh anou fé dé shoz lé dann noute zintéré d'fèr é lé possib fèr.

Souvan dé foi bann respobnsab noute parti la anmparl kann é si ni sava rolir Témoignages mwin lé sir é sèrtin nou va trouv plizyèr mily paz dsi kann é pou dir koué ? Pou dir kann la pa solman dosik mé in kantité produi pou akonpagné ziska sèrv konm i bon baz noute dévlopman...

Zordi après lo sabotaz l'Érop an konplissité avèk lo gouvèrnman sossyalist dann tan l'opinion i kroi sé par sharité k'i ankouraz bann plantèr pou plante kann é lé assé méprizan pou banna.

Ala pou kossa mi di azot é la pa promyèr foi kozman mwin la marke an-o la i déprime amwin énorméman mèm si mi koné souvan dé foi sa lé fo, fo épi archi-fo.

A bon antandèr, salu !

Justin